

**Délibération n°2**

*Objet : Construction de la  
déchèterie recyclerie à  
Lafrançaise - Avenants au  
marché de travaux*

*Date de convocation :  
17/01/2012*

*Date d'affichage :  
17/01/2012*

*Nombre de Membres  
en exercice :  
32*

*Nombre de présents :  
23*

*Nombre de votants :  
23*

*La présente délibération peut  
faire l'objet d'un recours en  
annulation devant le  
Tribunal Administratif dans  
un délai de 2 mois à compter  
de sa notification ou de sa  
publication.*

L'an deux mille douze,  
le 25 janvier à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames KUHN, LUENGO, PALMIE, TAURAN, Messieurs BARREAU, CHERON, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, PAGES, POUJAL, PRADIN, PRAYSSAC, RESONGLES, REYGADE, ROZES, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, M. DONZELLI suppléant de M. BENOIS,

Excusés : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, PARCELLIER, Messieurs CALVET, COUDERC, FARROUIL, MAUBERT, NOUGAYREDE, TAFOUREAU.

Secrétaire de séance : Monsieur REYGADE.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n°1 du 27 juillet 2011 relative à l'attribution du marché de construction de la déchèterie-recyclerie. Il rappelle aussi que les travaux ont débuté en octobre 2011 et que le gros œuvre est en cours d'achèvement. Il précise aux membres du Comité Syndical que pour le moment l'opération se déroule dans de bonnes conditions.

Monsieur le Président vous propose de passer des avenants avec certaines entreprises en précisant qu'il s'agit de prendre en compte différentes améliorations apportées en cours de réalisation. Le montant des avenants à ce jour s'élève à 13 193,19 € soit 1,71 % du marché initial.

Il donne lecture des avenants à intervenir par Lot :

<b>Lot A1 : Terrassement / Génie Civil</b>	<b>Q</b>	<b>PU</b>	<b>Montant</b>
Agrandissement dalles béton plateforme basse - Plus value béton	36,5	50,00 €	1 825,00 €
<b>Sous total</b>			<b>1 825,00 €</b>
<b>Lot A2 : Voirie / Réseaux divers</b>	<b>Q</b>	<b>PU</b>	<b>Montant</b>
Réduction de la capacité de la microstation	-1	500,00 €	-500,00 €
Réalisation d'un enrochement au niveau du mur pignon ouest - côté déchèterie	10	125,00 €	1 250,00 €
Suppression de la rampe d'accès à la plateforme existante - Moins value enrobé	-80	15,45 €	-1 236,00 €
Suppression de la rampe d'accès à la plateforme existante - Moins value bordures	-19,8	21,00 €	-415,80 €
Agrandissement dalles béton plateforme basse - Moins value enrobé	-36,5	15,45 €	-563,93 €

Canalisation pour point de puisage	30	25,00 €	750,00 €
Point de puisage dans dallage haut	1	65,00 €	65,00 €
Réalisation d'un muret avec robinet presto	1	2 730,00 €	2 730,00 €
Regard avaloir en pied de muret	1	500,00 €	500,00 €
Fourreau 42/45 pour caméra sur plateforme existante	305	3,00 €	915,00 €
Gaine TPC 63 pour éclairage y compris terrassement, évacuation et remblaiement	55	20,00 €	1 100,00 €
Gaine TPC 90 alimentation électrique sur dallage haut	30	5,00 €	150,00 €
Chambre de tirage L1T	5	380,00 €	1 900,00 €
Chambre de tirage LOT	1	190,00 €	190,00 €
Candélabre 8 m	2	1 230,00 €	2 460,00 €
Gaine TPC 63 pour électrification portail	64	4,50 €	288,00 €
<b>Sous total</b>			<b>9 582,28 €</b>
<b>Lot A3 : Serrurerie</b>	<b>Q</b>	<b>PU</b>	<b>Montant</b>
Portail supplémentaire coulissant de 5,5 m (motorisé)	1	6 300,00 €	6 300,00 €
Suppression du poste 2.4 (déplacement portail existant)	-1	1 800,00 €	-1 800,00 €
Augmentation du linéaire de panneau rigide (clôture)	21	38,00 €	798,00 €
Bavette caoutchouc	-6,5	105,00 €	-682,50 €
Réalisation mur de soutènement pour portail coulissant	1	3 357,50 €	3 357,50 €
<b>Sous total</b>			<b>7 973,00 €</b>
<b>Lot B2 : Charpente métallique – Couverture – Zinguerie</b>	<b>Q</b>	<b>PU</b>	<b>Montant</b>
Suppression trappes de désenfumage	-2	1 435,04 €	-2 870,08 €
<b>Sous total</b>			<b>-2 870,08 €</b>
<b>Lot B3 : Menuiseries extérieures</b>	<b>Q</b>	<b>PU</b>	<b>Montant</b>
Suppression volets roulants (forfait)	-1	1 862,71 €	-1 862,71 €
<b>Sous total</b>			<b>-1 862,71 €</b>
<b>Lot B4 : Plâtrerie – Isolation – Menuiseries intérieures</b>	<b>Q</b>	<b>PU</b>	<b>Montant</b>
Suppression puits de jour	-1	1 028,97 €	-1 028,97 €
<b>Sous total</b>			<b>-1 028,97 €</b>
<b>Lot B6 : Plomberie / Sanitaire / Chauffage</b>	<b>Q</b>	<b>PU</b>	<b>Montant</b>
Suppression d'un chauffe-eau	-1	425,33 €	-425,33 €
<b>Sous total</b>			<b>-425,33 €</b>
<b>TOTAL DES PLUS-VALUES ou MOINS-VALUES</b>			<b>13 193,19 €</b>

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Approuve les avenants présentés ci-dessus,

Autorise son Président à signer ces avenants pour les lots A1, A2, A3, B2, B3, B4, B6.

- ADOPTÉE -

Transmis au contrôle de  
légalité le .....

Affiché le .....

Certifié exécutoire le .....

Le Président

SIEEOM Président,  
Sud Quercy  
TRIONS pour RECOURS LAMOLINAIRIE